



En partenariat avec



10/04/2024

Dossier de presse

Accompagnement à l'export Les entreprises calédoniennes accèdent au réseau Team France Export

Conférence de presse, mardi 9 avril 2024

La CCI-NC a conclu un partenariat avec l'État, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, Business France et Bpifrance, ainsi qu'un partenariat avec le cluster privé New-Caledonia Trade & Invest (NCT&I), pour une nouvelle dynamique de l'export en faveur des entreprises calédonniennes.

Ensemble, les partenaires donnent un élan nouveau à l'accompagnement des projets d'exportation. Membre de la Team France Export, la CCI-NC s'appuiera sur la force d'un réseau déployé à travers le monde entier, pour faire bénéficier les entreprises de solutions d'accompagnement et de dispositifs de financement dédiés.

Constitution du réseau Team France Export en Nouvelle-Calédonie

En 2024, la CCI-NC devient membre et relai local du réseau **Team France Export**, fruit du partenariat entre CCI France, l'organisme fédérateur des Chambres de commerce et d'industrie dans l'Hexagone et l'Outre-mer, Business France – organisme d'accompagnement des entreprises françaises à l'international de l'État – et Bpifrance, l'outil financier.

Une conseillère International dédiée a rejoint les équipes de la CCI pour accompagner ses ressortissants, afin qu'ils puissent s'appuyer sur la force de ce réseau (750 conseillers dans le monde, dans plus de 50 pays) pour projeter leur activité à l'international et profiter des opportunités d'ouverture à de nouveaux marchés.

Team France Export permet aux entreprises, quel que soit leur niveau de maturité en matière d'export, de s'inscrire dans un parcours complet d'accompagnement et d'accéder à des financements dédiés.

Ce dispositif concentre des solutions du public et du privé pour faciliter et accélérer le développement des entreprises à l'international. L'entrepreneur, avec Team France Export, dispose de leviers adaptés à sa stratégie, ses ambitions et ses moyens.

Financement et prise en charge

Les formations et prestations proposées par la CCI-NC membre du réseau Team France Export en Nouvelle-Calédonie, **peuvent faire l'objet d'une prise en charge partielle de 75 %** au titre de l'aide à l'internationalisation des entreprises des Outre-Mer délivrée par le Ministère chargé des Outre-Mer, dans le cadre de son partenariat annuel avec Business France (pour certaines destinations, sous réserve d'éligibilité de l'entreprise et de la validation du projet export auprès des organismes concernés).



Les partenaires du réseau Team France Export en Nouvelle-Calédonie

Le réseau Team France Export en Nouvelle-Calédonie est composé de :

- **L'État**
- **La Nouvelle-Calédonie**
- **Business France**
- **Bpifrance**
- **La CCI-NC.**

L'État est un acteur économique majeur dans les territoires ultramarins. Il soutient l'internationalisation des entreprises et des territoires via des actions volontaristes et complémentaires de celles déterminées par les instances locales, dans le cadre notamment de la convention de partenariat avec Business France.

Les services de l'État en Nouvelle-Calédonie, sous l'autorité du Haut-commissaire de la République, assurent également la promotion des dispositifs d'aide nationaux applicables sur le territoire.

La Nouvelle-Calédonie dispose de plusieurs compétences, directement ou indirectement liées à l'exportation. Elle accompagne le développement des secteurs à fort potentiel à l'export, comme la transition numérique et l'innovation. Elle définit également les orientations stratégiques de la politique publique de soutien à l'export au travers du plan d'Orientations pour le soutien à l'Export (plan OSE) adopté en 2016, qui vise à renforcer l'attractivité du territoire.

Business France, établissement public industriel et commercial, est l'agence nationale au service de l'internationalisation de l'économie française. Placée sous l'autorité des ministères chargés de l'Économie et des Finances, de l'Europe et des Affaires étrangères et de la Cohésion des territoires, elle a pour mission d'accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) et entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans leur développement de l'export et de contribuer à l'image d'une France attractive sur les plans économique et commercial et de capter davantage d'investisseurs étrangers en France. Le décret n° 2014-1571 du 22 décembre 2014 fixe le cadre de son action et notamment les conditions dans lesquelles l'agence assure ses missions en partenariat avec les collectivités territoriales et au service des entreprises.

Bpifrance est la Banque Publique d'Investissement créée par la loi du 31 décembre 2012, organisme français de financement et de développement des entreprises. Elle est en particulier chargée de soutenir les PME, les ETI et les entreprises innovantes en appui des politiques publiques de l'État et des Régions. Depuis 2017, Bpifrance Assurance Export est la nouvelle agence française de gestion des garanties publiques à l'export.

La CCI-NC est un établissement public de la Nouvelle-Calédonie. Elle assure une mission de représentation des intérêts du commerce, de l'industrie et des services auprès des pouvoirs publics et des autorités étrangères et contribue au développement économique, à l'attractivité et à l'aménagement du territoire, ainsi qu'au soutien des entreprises et de leurs associations. La CCI-NC tire sa légitimité de ses élus, tous issus du secteur privé, qui représentent plus de 15 000 entreprises.

- Ces partenaires partagent la vision d'un enjeu : **faire de l'export un facteur de prospérité économique**, une nouvelle voie de développement des entreprises calédoniennes à travers la conquête de nouveaux marchés, un levier d'intégration économique renforcée de la Nouvelle-Calédonie dans sa région, d'attractivité et de rayonnement de la destination, une façon de capitaliser sur les secteurs d'avenir, la capacité du pays en matière d'innovation et les savoir-faire calédoniens.
- Ils partagent également le constat de la **nécessité de s'atteler collectivement à faire évoluer les freins à l'export** : niveau de compétitivité des entreprises calédoniennes, structuration de l'offre de marché locale, réglementation (phytosanitaire, normes). Ils ont la volonté de former un dispositif calédonien d'appui à l'internationalisation du territoire et des entreprises cohérent et efficient, en s'appuyant à cette fin sur les acteurs publics et sur des opérateurs privés, et d'en confier le pilotage à la CCI-NC sous l'égide du gouvernement et avec l'appui des services de l'État en Nouvelle-Calédonie.
- Ils poursuivent l'ambition d'un suivi opérationnel tenant compte des enjeux locaux, nationaux et régionaux, avec pour objectif **d'augmenter le nombre d'exportateurs calédoniens et de les accompagner sur la durée dans un développement significatif et durable à l'international**.

En constituant le dispositif Team France Export Nouvelle-Calédonie sous le pilotage de la CCI-NC, qui devient guichet unique de l'export, les partenaires veulent bâtir et optimiser une offre locale d'accompagnement unifiée, structurée et adossée aux solutions Team France Export, pour faire gagner les entreprises calédoniennes à l'international.

Un nouveau service pour l'export

Être présent sur d'autres marchés à l'international, est un **levier de croissance incontournable pour les entreprises**. Avec le déploiement de la Team France Export, opéré par la CCI-NC, les entreprises en quête d'opportunités à l'international pourront trouver des outils pour :

- **Structurer leur projet** (valider son potentiel, organiser sa démarche, s'informer et choisir ses marchés ciblés, renforcer ses compétences, formaliser son plan d'actions commercial export et son budget de financement ...)
- **Prospecter, vendre et communiquer à l'étranger** (déterminer ses marchés prioritaires, démarcher sur un marché, rencontrer des prospects étrangers, communiquer à l'international ...)
- **Accélérer son développement à l'export** (transformer l'essai sur un marché, recruter un VIE...).

Le conseiller international CCI-NC est le point d'entrée de l'entreprise.



Candice Levet, conseillère internationale CCI, est à l'écoute des entreprises pour étudier plus en détail ou mettre en œuvre leur projet à l'international. Dans tous les secteurs d'activité, elle est le point d'entrée des entrepreneurs pour répondre à toutes leurs questions liées à l'international : c.levet@cci.nc / 24 42 89.

Un partenariat avec le cluster NCT&I pour optimiser les actions en faveur du développement de l'export

La CCI-NC en tant que membre du réseau Team France Export, va signer le 25 avril 2024 un partenariat avec le cluster New Caledonia Trade & Invest (NCT&I), qui permettra la **coordination des actions et l'optimisation de l'impact des missions d'accompagnement à l'international des entreprises calédoniennes**.

Le cluster NCT&I est une association composée de membres privés et d'organisations représentatives du monde économique calédonien, dédiée à l'accompagnement des entreprises dans leur développement export et invest à l'international. Membre de droit du Conseil de Soutien à l'Export (CSE), NCT&I compte à son actif plus de 100 membres dont les principales fédérations patronales calédoniennes et les trois Chambres consulaires. La représentativité de NCT&I réside dans son réseau de partenaires à l'international, ses membres bénévoles et ses ressources en propres par territoire : un chargé de mission export basé à Fidji depuis 2020 et une Pacific Trade Development Coordinator basée à la FNZCCI (French New Zealand Chamber of Commerce and Industry) depuis le 15 janvier 2024.

En signant une convention de partenariat, la CCI-NC et NCT&I ont choisi de formaliser leur engagement à agir en complémentarité et en collaboration étroite pour offrir un service efficient aux entreprises calédoniennes souhaitant se développer à l'international. À la clé, cohérence et lisibilité des rôles et missions de chaque entité sur l'accompagnement à l'export ; des actions conçues et coordonnées dans l'intérêt des entreprises calédoniennes dans une démarche export.

L'export, un levier de prospérité économique

Locomotives historiques de l'export calédonien, les ferronickels et les minerais plombent aujourd'hui le montant total des exportations calédoniennes.

Loin derrière le nickel en termes de volumes, l'exportation de **produits de la mer et de l'aquaculture** a pourtant progressé en glissement annuel de 12,9 % entre 2022 et 2023 (source : *Isee-NC – conjoncture du commerce extérieur au 3^e trimestre 2023*).

En troisième position, **les produits de la terre et de l'élevage** se sont également exportés 5 fois mieux en 2023 qu'en 2022.

● Au 3^e trimestre 2023, le recul des ferro-nickels et des minerais plombent le montant total des exportations

Exportations par grands postes de marchandises	3 ^e trimestre				Cumul depuis janvier			
	2022	2023	Écart	Variation*	2022	2023	Écart	Variation*
Produits de l'activité du nickel	61 613	55 527	-6 087	-9,9	210 635	163 816	-46 819	-22,2
minéral	17 391	14 055	-3 336	-19,2	53 989	36 486	-17 503	-32,4
matte	-	-	-	-	-	-	-	-
ferro-nickels	30 468	25 737	-4 731	-15,5	118 870	79 783	-39 088	-32,9
NiO	40	0	-40	-100	123	0	-123	-100
NHC	13 711	15 732	2 021	14,7	37 624	47 542	9 919	26,4
CoCO ₃	-	-	-	-	-	-	-	-
autres produits et résidus	3	3	0	-2,2	30	5	-24	-82,2
Produits de la mer et de l'aquaculture	446	504	58	12,9	1 364	1 488	124	9,1
thons	138	62	76	-55,1	360	104	-256	-71,1
crevettes	278	420	143	51,4	962	1 337	375	39,0
holothuries (hors farines)	-	12	12	-	-	24	24	-
coquilles de trocas	8	5	-3	-37,6	8	13	6	71,5
autres produits	23	5	-18	-77,2	34	9	-25	-72,4
Produits de la terre et de l'élevage	4	20	15	339,4	31	44	13	42,3
Produits du règne animal ou végétal, vivants	5	2	-3	-59,6	18	15	-3	-17,0
Huiles essentielles	200	63	-136	-68,3	511	341	-170	-33,2
Autres	1 741	2 655	913	52,5	5 307	9 174	3 866	72,9
Total	64 011	58 770	-5 240	-8,2	217 867	174 878	-42 988	-19,7

* En glissement annuel

Le tableau présente les résultats arrondis au million. Les variations sont, elles, calculées sur les valeurs exactes.

Unités : million de F.CFP, %

Sources : DRD-NC - Isee - Données provisoires

La CCI-NC, dont l'une des missions est de soutenir le développement économique, porte auprès des entreprises la nécessité de développer leur activité export, afin de **réussir la transition économique que la Nouvelle-Calédonie doit nécessairement enclencher.**

Elle porte ainsi pour l'export une vision à 360° :

- Sous l'angle des **besoins de l'entreprise**, avec un parcours d'accompagnement à l'export adapté au niveau de maturité de l'entreprise, des partenariats, des solutions de financement... notamment dans les domaines industriel et commercial.
- Sous l'angle des besoins des **marchés limitrophes** à partir de projets et d'investissements publics et privés identifiés en coopération avec les structures publiques/semi-publiques et les grands groupes, dans des secteurs clés comme **le BTP, les infrastructures, l'ingénierie du service, l'éducation, la santé** etc. → une approche bâtie sur le **croisement des besoins identifiés avec les savoir-faire calédoniens à promouvoir.**
- Sous l'angle de la **création progressive d'une culture de l'export**, à travers la formation initiale et professionnelle.

La CCI-NC aura notamment pour priorité, avec les agences pour l'export des pays voisins, la préqualification des entreprises du BTP et entreprises industrielles liées au secteur nickel, afin qu'elles puissent s'inscrire dans les flux d'investissements liés aux infrastructures dans la région Pacifique.

Team France Export Nouvelle-Calédonie : des partenaires engagés dans la réussite des entreprises calédoniennes à l'international.